

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CD103

présenté par  
M. Menuel, Mme Beauvais et M. Emmanuel Maquet

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« trois »

le mot :

« deux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le délai de 3 ans paraît excessif et peut perturber la mise en place de la nouvelle structure. Le présent amendement propose de le ramener à deux ans.